

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2014

---

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL155

présenté par  
M. Coronado et M. Molac

-----

### ARTICLE 16

A l'alinéa 15, après la troisième occurrence du mot :

« asile »,

supprimer la fin de l'alinéa.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'est pas opportun d'interdire aux demandeurs d'asile soumis au règlement Dublin d'accéder aux CADA.